



UNE CONSOMMATION RESPONSABLE POUR MA COMMUNE

Je soussigné(e)..... **Marc Joulaud**....., candidat(e) tête de liste aux élections municipales de **Sablé-sur-Sarthe**..... m'engage à mettre en œuvre, si je suis élu(e), la/les mesures présentée(s) dans ce formulaire et, plus largement, à promouvoir sur le territoire de ma commune une consommation responsable, respectueuse de l'homme et de son environnement.

Améliorer la qualité des ingrédients dans les cantines scolaires *et produits sous signe de qualité

Augmenter dès maintenant, dans les cantines scolaires, la part de produits bio *au-delà des minima prévus par la loi, pour atteindre 50 % des produits servis.

Bénéfices attendus :

- Offrir une alimentation plus saine et de meilleure qualité aux enfants
- Limiter l'empreinte carbone des repas
- Favoriser l'activité des producteurs locaux

Pour la cuisine centrale de sablé au 1er janvier, l'approvisionnement est de
- 27% en bio
- 60% en circuits courts <80km
- 95% < 150km
- 50% sarthois
- 30% sur la communauté de communes

*et domestique

Préserver la qualité de la ressource aquatique en luttant contre la pollution agricole des sols *

Protéger la ressource en eau potable par la prévention, en promouvant, sur les aires de captage, des modes de production agricole peu polluants (agriculture biologique, cultures sans intrants).

Bénéfices attendus :

- Prévenir la pollution de la ressource aquatique
- Limiter les dépenses de dépollution de l'eau pesant lourdement sur les consommateurs

Les points de captage d'eau font l'objet d'une protection stricte
Les pratiques agricoles sont de plus en plus vertueuses
S'agissant de la collectivité, nous n'utilisons plus de pesticides depuis janvier 2017
S'agissant des particuliers, nous menons régulièrement des campagnes de sensibilisation aux alternatives aux produits phytosanitaires

Promouvoir la consommation de l'eau du robinet

Installer des fontaines à eau dans les principaux lieux de passage de la commune, et promouvoir, auprès des habitants, la consommation de l'eau du robinet.

Bénéfices attendus :

- Limiter la consommation de bouteilles en plastique
- Éviter que des bouteilles en plastique soient jetées dans l'espace, où elles ne sont pas recyclées
- Gain de pouvoir d'achat pour les consommateurs

> déjà en place

> des actions d'information et de sensibilisations sont mises en place au sein de l'espace pédagogique que nous avons créé dans la nouvelle usine des eaux en lien avec Maine sciences
> nous avons mis en place au sein de la nouvelle usine des eaux un processus permettant d'améliorer la qualité gustative de l'eau et favorisant sa consommation

Réduire la production de déchets ménagers

Instituer le système « Moins je produis de déchets, moins je paie », en instaurant une taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative, composée d'une part variable calculée en fonction du poids ou du volume de déchets produits.

Bénéfices attendus :

- Limiter la production de déchets
- Améliorer le tri des déchets
- Faire payer aux contribuables un prix plus juste quant au service qui leur est rendu

>nous l'avons déjà mis en place depuis plusieurs années ce qui a conduit à :
-Maîtriser la production de déchets ménagers (127kg/hab en 2018 à Sablé contre 261 kg/hab en moy en France)
-Un coût pour les ménages plus faible que dans les collectivités voisines (104 €/an à sablé contre 190 € à la Flèche)
- instaurer un système de tri performant

Développer la mobilité douce sur le territoire

Augmenter d'au moins 25% le réseau des pistes cyclables, améliorer la sécurité et la qualité du réseau et assurer la continuité des liaisons cyclables.

Bénéfices attendus :

- Réduire la consommation d'énergie, en particulier d'origine fossile, et donc augmenter le pouvoir d'achat
- Améliorer la qualité de l'air et la santé de la population

> nous avons inscrit 500000 euros au budget 2020 dans cet objectif
> ce à quoi il faut ajouter l'existence d'un service de transport urbain et l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques

Vous êtes invité à faire part de votre engagement auprès de la presse locale, et sur les réseaux sociaux.

Date et signature : 08 mars 2020

www.marcjoulaud2020.fr